



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E173370

VALABLE JUSQU'AU 11/04/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Raison sociale : RBMENUISERIE

1 RUE CREBILLON
85220 APREMONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2018B00086

Siret : 834 684 011 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0005413266PR

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10102780704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10102780704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2023

Téléphone : 06 25 86 56 66

Portable : 06 25 86 56 66

Site Internet : www.rbm-menuiserie-85.fr

E-mail : contact@rbm-menuiserie.fr

Responsabilité légale :

BOURREAU JÉRÉMIE CO-GÉRANT / RABILLER YOANN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	16/05/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/05/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	23/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/05/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/05/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	06/05/2021
o Isolation des combles perdus	16/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.